

Secrétaires de séance : Marie Bazin/ Marcel Daspe.

### **Présents-es :**

Gimard Bernard (président sortant), Palmer Claude (président adjoint sortant), Poitevin Eric (trésorier sortant), Riaud Jean-Paul (trésorier adjoint sortant), Martin Elizabeth (secrétaire sortante), Brochet Hélène (secrétaire adjointe sortante), Bazin Marie, Charneau Chantal, Coirier stéphane, Daspe Marcel, David stéphane, Delavois Marilyn, Dimitri, Dugas Raveneau Alexandre, Guillot Sebastien, Hervé Pascale, Jouannet Valérie, Moreau Mickaël, Nassel Odile, Pasturaud Patrick, Banessy Sandrine, Youssofi Francine.

Gérard Lebrun (délégué de la fédération de Centres Sociaux du 17, Stéphane Reneuve ( commissaire aux comptes) et Madeleine Viaud (fédération des Centre Sociaux 17).

### **Absents-es mais représentés-es par pouvoir :**

Marty Muriel ( Mickael Moreau) et Stéphanie Locatelli (Valérie Jouannet).

**Absents non représentés par pouvoir :** Virlet Marc, Ingrid Crismann.

Le président sortant B Gimard prend la parole pour annoncer sa satisfaction de recevoir des nouveaux arrivants au sein de la structure. Il en profite pour annoncer qu'il ne se représente pas au poste de président. Tout en souhaitant la bienvenue aux nouveaux administrateurs ,il informe sur la complexité de la structure et attire l'attention sur les enjeux à venir tant concernant le maintien des 42 employés qu'au sujet de l'urgence pour l'obtention de l'agrément.

Un tour de table a lieu, permettant à chaque administrateur de se présenter.

### **1) Point sur le CR de l'AG du 7 juin 2018 :**

Bernard Gimard annonce qu'il à lui même rédigé ce Compte Rendu.

Plusieurs points d'achoppement sont signalés:

-Stéphane Reneuve, commissaire aux comptes souhaite remplacer le terme « continuer » par « renouveler » concernant la prolongation de sa mission au sein du centre.

- C'est bien le rapport moral qui a été mis au vote, et c'est ce dernier qui a été adopté par 26 voix contre 24, et non la motion qui a été rejetée.

- Jean Paul Riaud souhaite apparaître sous le titre de trésorier adjoint et non de simple administrateur.

- Elizabeth Martin demande pourquoi le PV de l'AG est signé par une salariée au lieu de la secrétaire du bureau. Gérard Lebrun répond que ce n'est pas obligatoire.

- Une administratrice revient sur les conditions de l'élection des nouveaux administrateurs lors de cette AG.

Après quelques polémiques et l'intervention de la fédération par l'intermédiaire de Gérard Lebrun, le CA valide l'élection des 15 candidats. A ce sujet, Gérard Lebrun propose que les personnes qui sont autour de la table signent le PV rectifié de l'AG s'engageant ainsi moralement à légitimer le nouveau CA afin de pouvoir débiter sereinement le travail d'écriture du projet social. Il rappelle l'urgence de la situation concernant l'agrément et prévient d'un risque d'effet domino pouvant entraîner le retrait des financements. Madeleine Viaud de la fédération des CS 17 insiste à son tour sur le fait de recréer de la confiance afin que les partenaires s'engagent et continuent de soutenir la structure.

D'autant plus que la structure peut s'appuyer sur deux points positifs :

Les finances du CSP sont saines et les relations avec la mairie sont normalisées.

Dimitri annonce que la signature collective est souhaitable si le PV rectifié est fidèle aux modifications ainsi proposées.

Gérard Lebrun profite de ces échanges pour insister sur le besoin de changer les statuts de la structure dans l'avenir. Cela permettra, par exemple, de clarifier la place des représentants de la mairie au sein du CA de la structure. Madeleine Viaud précise qu'à la lecture de la liste de diffusion, la mairie était bien conviée à ce CA par le biais de deux conseillers municipaux.

## 2) Élection du bureau :

Demande de plusieurs administrateurs de procéder à un vote à bulletin secret. Assentiment général.

Le président sortant réitère son désir de ne plus occuper de poste à responsabilité.

Eric Poitevin en profite pour remercier Bernard Gimard pour la qualité de leur collaboration lors des 4 dernières années.

Après plusieurs demandes, Bernard Gimard, accepte d'être candidat au bureau en tant que simple membre.

Résultats : 24 votants.

Poste	Candidat	Pour	Nul	Contre
Président	Coirier Stéphane	20	1	3
Vice-présidente	Banessy Sandrine	20	3	1
Secrétaire	Bazin Marie	18	2	4
Vice secrétaire	Marty Murielle	20	3	1
Trésorier	Daspe Marcel	20	2	2
Vice trésorière	Nassel Odile	22	1	1
Membre	Gimard Bernard	20	2	2
Membre	Guillot Sébastien	19	3	2

Les autres administrateurs-rices sont : Palmer Claude , Poitevin Eric , Riaud Jean-Paul , Martin Elizabeth, Brochet Hélène , Charneau Chantal, David stéphane, Delavois Marilyn, Dimitri, Dugas Raveneau Alexandre, Hervé Pascale, Jouannet Valérie, Moreau Mickaël, Pasturaud Patrick, Youssoufi Francine, Stéphanie Locatelli, Virlet Marc, Ingrid Crismann.

## 3) Mise en place des commissions :

A cette occasion, Gérard Lebrun attire l'attention du CA sur la notion des délégations, des différents mandats et des rendus-comptes.

Hélène Brochet quitte le CA.

### Commission enfance/ jeunesse/ famille :

23 vote sur 23 pour le maintien de cette commission.

Composition :

Référente : Bazin Marie

Administrateurs: Pascale Hervé/ Alexandre Dugas Raveneau / Mickael Moreau / Ingrid Chrismann / Marcel Daspe

Commission séniors :

23 votes sur 23 pour le maintien de cette commission.

Référent : Sandrine Banessy

Administrateurs : Pascal Hervé / Elizabeth Martin

Commission insertion/ solidarité :

22 votes pour le maintien et 1 abstention

Référent : Odile Nassel

Administrateurs : Stéphane Coirier / Mickael Moreau / Marcel Daspe

Commission communication :

23 votes sur 23 pour la création de cette commission.

Référent : Marcel Daspe

Administrateurs : Valérie Jouannet / Marie Bazin / Sebastien Guillot / Dimitri / Palmer Claude

Commission relations humaines / cohésion :

22 votes pour la création de cette commission et 1 abstention.

Référent : Stéphane Coirier

Administrateurs : Marilyn Delavois/ Valérie Jouannet / Sandrine Banessy / Marcel Daspe.

A ces 5 commissions s'ajoutent 2 commissions régaliennes :

Commission finances :

Référents : Marcel Daspe / Odile Nassel

Administrateur : Stéphane Coirier

Commission employeur ( RH) :

Référent : Stéphane Coirier

Administrateurs : Chantal Charneau / Marilyn Delavois / Elizabeth Martin / Sebastien Guillot / Dimitri Deux-sous/ Mickël Moreau.

Sont abandonnées ( 23 votes sur 23) en tant que telles les commissions « éthique » et « accueil et formation des bénévoles ».

**4) Groupe de Pilotage du projet social :**

Est voté le principe de la mise en fonctionnement d'un GP destiné à l'écriture du projet social.

23 votes sur 23 en faveur.

Référents : Stéphane Coirier / Marie-Juliette Kong

Administrateurs : Sandrine Banessy / Francine Youssofi / Mickaël Moreau/ Marcel Daspe/ Marie Bazin

Salariés : Lydia / Fabrice Gauchou.

Le travail de ce groupe consistera à mettre en œuvre les temps nécessaires à la construction du projet social ( réunions, ateliers...) et à assurer les allers et retours avec les différentes commissions mises en place afin qu'elles puissent le nourrir au mieux.

Cela ne l'empêchera pas non plus de s'emparer de toute idée et / ou proposition qui serait faite en dehors de ces champs, par toute personne qui le souhaiterait.

S Guillot et C Charneau quittent l'assemblée.

### **5) Médiation :**

Le dernier CA avait acté le principe de la médiation.

Gérard Lebrun présente de façon détaillée le devis fourni par la maison de la communication pour un total de 9200 euros TTC.

Eric Poitevin intervient et insiste sur l'opportunité d'amorcer cette nouvelle mandature en profitant d'une médiation afin de surmonter les différents humains et structurels apparus ces derniers temps. Il indique également que le travail mis en route par l'inspection du travail n'est pas la même chose car plus en rapport avec le rappel de l'aspect législatif. Il termine en annonçant que financièrement, la structure peut supporter cette dépense.

Pascale Hervé nouvelle administratrice et Francine Youssofi posent la question de l'utilité de la médiation alors qu'une nouvelle équipe d'administrateurs a rejoint la structure.

Marcel Daspe, tout en trouvant légitime et encourageant cet optimisme, insiste sur le fait que les blocages ne sont pas uniquement dépendant du CA mais, se situent aussi aux interfaces du CA, de la direction et des différents secteurs d'activité . Le risque pourrait être que le non règlement des conflits et blocages rejaillissent à nouveau sur le fonctionnement du CA.

Bernard Gimard émet des doutes sur une telle démarche de médiation.

Est donc voté à 21 voix pour et une abstention la validation des 6 premières phases du devis pour un total de 6240 euros TTC.

### **6) Point RH :**

Voté à l'unanimité (21 voix sur 21) l'augmentation du volume horaire hebdomadaire à hauteur de 4,5 h du contrat de la directrice de l'ALSH.

Voté à l'unanimité ( 21 voix sur 21) la transformation du 3ème CDD de Gérald Pasturaud en CDI Encadrant chantier bâtiment à compter du 3 septembre 2018.

### **7) Question diverses**

Bernard Gimard évoque la question concernant la photographe qui s'est proposée pour prendre des clichés lors du gala de danse du samedi 23/06. Bien entendu, elle pourra exercer cette activité seulement si elle arrive à obtenir un statut d'auto-entrepreneuse et le présente avant le Gala. Bernard a été mandaté pour terminer cette mission qu'il avait déjà entreprise.

Elizabeth Martin demande qui a le droit de venir demander des documents administratifs aux salariés. Gérard Lebrun, précise qu'il serait préférable que ce soit uniquement les membres du bureau afin que les salariés ne soient pas trop débordés. Il insiste aussi sur le fait de définir les mandats pour clarifier la situation.

La question de qui annoncera à la presse le renouvellement bureau a été posée. Il a été décidé qu'un communiqué de presse collectif sera envoyé.

Le CA est clos à 21h40.

Pour le CA :

Marie Bazin/ Marcel Daspe.